



L'OPÉRATIONNALISATION DE L'INITIATIVE POUR UNE MEILLEURE CONCEPTION DES PROGRAMMES - NE PAS NUIRE



Les populations qui reçoivent une assistance sont les principaux acteurs de leur propre survie et protection. Elles sont aussi les principales parties prenantes de l'assistance : construire une relation positive avec elles est donc essentiel au succès de tout programme et initiative de mobilisation des communautés.

En nous empressant de venir en aide et de fournir une assistance, nous négligeons souvent les capacités des communautés locales et des populations touchées et, sans le vouloir, nous affaiblissons leur autorité personnelle et leur contrôle. Nous devrions plutôt veiller à utiliser et renforcer les capacités locales autant que possible.

Une bonne conception des programmes et la mobilisation des communautés requièrent une connaissance approfondie de l'environnement local et du rôle – tant réel que perçu – que nous jouons, que nous opérons dans un contexte de fortes instabilités sociales, de violence et de conflits ou dans un cadre plus stable et prévisible. Notre présence, nos activités et la mobilisation des communautés risquent toujours d'avoir des conséquences négatives.

Afin d'éviter les conséquences négatives imprévues (telles que la violence et la discrimination), d'optimiser l'impact de nos interventions et de garantir l'accès, nous devons comprendre les *connexions* qui existent au sein d'une communauté et la manière dont notre présence et nos activités peuvent influencer ces connexions. Nous devons aussi intégrer une approche consistant à *ne pas nuire* dans tous les aspects de la planification et de la conception des programmes.

En garantissant une diffusion efficace des informations et une communication participative avec les femmes, les filles, les garçons et les hommes touchés, nous donnons aux populations les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leur vie et leur survie et de donner leur avis sur la qualité et l'efficacité de notre assistance. Les populations doivent au moins avoir régulièrement accès aux informations sur leurs droits et prérogatives, sur ceux qui leur fournissent une assistance, sur les programmes prévus et sur la manière dont elles peuvent nous contacter et exprimer leurs préoccupations.

La redevabilité ne peut pas être déléguée aux partenaires. Dans la pratique, il ne peut pas y avoir de *redevabilité indirecte* sans démarcation claire et consentie des rôles et responsabilités faisant l'objet d'un suivi. Les partenaires doivent être associés aux processus de redevabilité, être tenus responsables de leurs actes et accorder assez de confiance à la relation de partenariat pour partager les inquiétudes émanant des communautés.

Certaines mesures clés et les questions importantes à garder à l'esprit dans le cadre des évaluations initiales, de la préparation, du suivi et de l'évaluation, des appels, des propositions et du compte rendu, ainsi que dans le contexte des mécanismes mondiaux d'intervention rapide et des domaines techniques sont présentées ci-après. Il s'agit des mesures minimales à adopter afin de *garantir l'application de l'approche consistant à ne pas nuire, notamment en tenant compte des conflits*. Ces mesures se fondent sur les lignes directrices de la méthode consistant à ne pas nuire, ainsi que sur les approches et les concepts qui la sous-tendent. Pour plus d'informations sur l'Initiative pour une meilleure conception des programmes (IMCP) – ne pas nuire, ou tout autre sujet abordé dans ce document, consultez les liens figurant à la fin de chaque section.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la Fédération internationale pourront utiliser la méthodologie *Appliquer l'Initiative pour une meilleure conception des programmes* pour intégrer l'approche consistant à ne pas nuire dans les outils, lignes directrices, évaluations et activités auxquels elles ont recours dans tous les secteurs et tous les contextes.



PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION

- Associez les populations touchées, notamment celles issues des groupes marginalisés, à toutes les étapes du cycle des programmes (conception, suivi et évaluation).
- Adoptez l'approche consistant à ne pas nuire dans tous les aspects de la planification et de la conception des programmes.
- Toute conception de programme doit prendre en compte les besoins particuliers ressentis et observés de chaque segment de la communauté (par exemple en fonction du genre, de l'âge, du handicap, de l'origine ethnique, de la langue, de la caste, du statut socio-économique ou d'autres caractéristiques de la diversité), ainsi que la manière dont ces segments accèdent à l'assistance et à l'information.

Ressources utiles

- [Planification de projet/programme. Manuel d'orientation](#) (Fédération internationale)

- [Guide pour le suivi et l'évaluation de projets/programmes](#) (Fédération internationale)
- [Global protection cluster](#)
- [Community Engagement and Accountability Guidance](#) (Fédération internationale)



APPELS, PROPOSITIONS ET COMPTE RENDU

- Fournissez des informations à jour sur le contexte et le conflit.
 - › Pourquoi la situation est-elle ce qu'elle est ?
 - › Quelles sont les vulnérabilités particulières des femmes, des filles, des garçons et des hommes dans ce contexte ?
 - › Quelles menaces peuvent aggraver la situation ?
- Effectuez systématiquement une analyse du contexte et du conflit, recensez les risques et prenez des mesures pour les atténuer.
- Dans les contextes sensibles, dangereux ou touchés par un conflit, fournissez des informations sur les acteurs, les causes et les dynamiques du conflit.
- Diffusez les résultats des évaluations des interactions entre les interventions et le contexte.
- Expliquez en quoi les activités de mobilisation de la communauté et d'assistance répondent aux critères de l'approche consistant à ne pas nuire.
- Décrivez les mécanismes de redevabilité.
- Expliquez comment les commentaires et les enseignements tirés seront pris en compte dans le programme.

Ressources utiles

- [Appels d'urgence de la Fédération internationale](#) (Intranet – FedNet)
- [Plans et rapports](#) de la Fédération internationale (Intranet – FedNet)



ÉVALUATIONS

- Collectez et analysez les données secondaires afin de comprendre le contexte et orienter la collecte de données primaires.
- Composez l'équipe chargée de l'évaluation en fonction des résultats de l'analyse du contexte (par exemple en fonction de l'âge, du genre, de la langue, du groupe ethnique).
- Collectez des données primaires si nécessaire. Ventilez les données par sexe et par âge (éviter les termes comme populations et les plus vulnérables si aucune analyse n'a été faite).
- Pensez à intégrer la protection en tant que domaine d'activité et en tant qu'aspect clé d'autres domaines d'activité. Supposez que des actes de violence sexiste se produisent, même si aucune donnée fiable n'existe pour le prouver.
- Posez-vous les questions suivantes :
 - › Pourquoi la situation est-elle ce qu'elle est ?
 - › Quelles sont les personnes les plus vulnérables et quels sont leurs besoins particuliers ?
 - › Pourquoi les personnes sont-elles vulnérables ?
 - › De quelle manière les différents groupes vivent leur vulnérabilité ?
 - › Quelles menaces peuvent aggraver la situation ?
- Veillez à ce que les facteurs suivants soient intégrés dans la collecte de données (primaires et/ou secondaires) et analysés les uns par rapport aux autres.
 - › *Les valeurs* : ce qui est important pour moi, pour nous et pour les autres.
 - › *Le pouvoir* : quel est le degré d'accès et d'influence d'un individu ou d'un groupe par rapport à d'autres individus ou groupes.
 - › *La richesse* : la possession d'argent et de biens, notamment fonciers, et l'accès à ceux-ci, qui creusent souvent des inégalités en termes de privilèges et d'accès aux possibilités.
 - › *L'identité* : la manière dont les personnes se définissent et définissent les autres.
 - › *Les systèmes et les structures*, tant formels qu'informels, qui créent et maintiennent des différences sociales, économiques et politiques entre les individus et favorisent ou minent la cohésion sociale, le développement et la transformation.
 - › *Le genre* : les conflits et la violence touchent les femmes et les hommes de manière différente, en altérant directement leurs perspectives, ainsi que la façon dont ils perçoivent les conflits et la violence et y font face.
- Dans les contextes d'insécurité et de conflit, collectez des données sur les acteurs, les causes et les dynamiques du conflit.
- Veillez à ce que tous les groupes d'informateurs clés soient représentés de manière équilibrée.
- La participation à l'évaluation et à la prise de décisions devrait être représentative des différents groupes d'intérêt et prendre en compte les femmes et les hommes de tous âges afin de veiller à ce que leurs points de vue soient entendus, que leurs besoins soient satisfaits et que les *structures de pouvoir traditionnelles*

ne défavorisent pas les groupes vulnérables et marginalisés. Si nécessaire, organisez des discussions dirigées avec des groupes composés uniquement d'hommes ou de femmes en veillant à ce que le médiateur soit du même sexe.

- Posez-vous les questions suivantes :
 - › Notre approche est-elle inclusive et communiquons-nous avec un ensemble représentatif de la communauté ?
 - › De quelle manière notre présence et nos actions sont-elles perçues, par qui et pourquoi ?
 - › Mettons-nous involontairement des personnes en danger ou augmentons-nous leur vulnérabilité (absence de sécurité, atteinte à la dignité, discrimination, manque d'accès aux services et à l'information) ?
- Informez les communautés des résultats des évaluations et discutez-en avec elles.

Ressources utiles

- [Évaluation de la vulnérabilité et des capacités](#) (Intranet – FedNet)
- [Évaluation des besoins dans les situations d'urgence](#) (Intranet – FedNet)
- [Community Engagement and Accountability Guidance](#) (Fédération internationale)



MÉCANISMES MONDIAUX D'INTERVENTION RAPIDE

- Composez l'équipe en fonction des résultats de l'analyse du contexte (par exemple en fonction de l'âge, du genre, de la langue, du groupe ethnique) afin d'assurer l'accès aux populations touchées.
- L'équipe doit être formée aux Principes et règles régissant l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au Code de conduite et à la Politique de la Fédération internationale relative à la protection de l'enfance, et avoir signé le Code de conduite.
- L'équipe doit être formée à l'analyse et l'intégration du genre et de la diversité et à l'intégration de la protection, et être compétente en la matière.
- L'équipe doit étudier les données secondaires avant son déploiement et avoir une connaissance générale de la situation avant son arrivée sur le terrain, notamment en ce qui concerne les effets et la nature de la catastrophe, les capacités de la Société nationale et la capacité régionale.
- Intégrez la protection en tant que domaine d'activité et en tant qu'aspect clé d'autres domaines d'activité.

- Menez les activités de mobilisation des communautés en collaboration avec la Société nationale ; et garantisiez une diffusion efficace des informations et une communication participative avec les femmes, les filles, les garçons et les hommes, notamment ceux issus de groupes marginalisés.
- Soyez inclusif dans votre approche et communiquez avec un ensemble représentatif de la communauté.
- Observez la manière dont votre présence et vos actions sont perçues, par qui et pour quelles raisons, et décidez si des changements sont nécessaires.
- Lorsque vous participez aux mécanismes sectoriels du Comité permanent interorganisations (CPI) ou à d'autres mécanismes de coordination, veillez toujours à ce qu'un représentant d'une Société nationale soit présent.
- Tenez compte du risque de conflit et de la durabilité à plus long terme (analyse du contexte réalisée dans le cadre de l'évaluation initiale) lorsque vous apportez des ressources à une communauté et fournissez des services.
- Veillez à ne mettre personne en danger (involontairement) et à ne pas accroître la vulnérabilité (absence de sécurité, atteinte à la dignité, discrimination, manque d'accès aux services et à l'information). Ne faites pas double emploi avec les activités de la Société nationale chargée de la mise en œuvre et ne minez pas ses capacités.
- Intégrez le renforcement des capacités de la Société nationale chargée de la mise en œuvre dans toutes les activités et veillez à ce qu'une stratégie de sortie du mécanisme d'intervention rapide soit en place et que le transfert se fasse avant le départ de l'équipe.
- Fondez vos activités sur les politiques, stratégies, plans et capacités de la Société nationale chargée de la mise en œuvre. Soutenez si nécessaire le développement de ses politiques, stratégies et plans.
- La Fédération internationale, les Sociétés nationales de soutien et la Société nationale chargée de la mise en œuvre doivent coordonner leurs activités et convenir des normes applicables à la Fédération internationale, aux Sociétés nationales de soutien, aux contrats des collaborateurs financés par les Sociétés nationales, et au recrutement et aux indemnités des volontaires.

Ressources utiles

- [Protection in natural disasters](#) (Global Protection Cluster)
- [Communication package on protection](#) (Global Protection Cluster)
- [Protection mainstreaming](#) (Global Protection Cluster)
- [Femmes, filles, garçons et hommes. Des besoins différents, des chances égales](#) (CPI)

- [Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire](#) (CPI)
- [Principes et règles régissant l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#) (Fédération internationale)
- [Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe](#) (Fédération internationale-CICR)
- [Child Protection Policy](#) (Intranet – FedNet)
- [Genre et diversité](#) (Fédération internationale)
- [Engagements standard minimums relatifs au genre et à la diversité dans les programmes d'urgence](#) (Fédération internationale)
- [Le Projet Sphère](#)
- [Community Engagement and Accountability Guidance](#) (Fédération internationale)



LOGEMENT

- Pour comprendre le contexte, il est essentiel d'analyser les dynamiques politiques, sociales et économiques qui ont trait à la terre dans la région et le pays dans lesquels vous opérez.
- Examinez le contexte dans lequel vous travaillez. Est-il rural ou urbain ?
- Examinez toutes les possibilités de logement pour les populations déplacées et non déplacées, et veillez à ce que les techniques de construction locales soient soutenues et reproduites dans la mesure du possible. Les activités doivent être durables sur le plan social, financier et environnemental. En outre, elles doivent être sûres et culturellement acceptables.
- Évaluez la manière dont les terres et les propriétés sont administrées, gérées et occupées. Comment les personnes prouvent-elles qu'elles vivent quelque part ? Les titres fonciers et autres documents sont-ils émis au nom d'hommes et de femmes ou seulement au nom du chef du ménage ? Comment les différends concernant les terres et les propriétés sont-ils résolus ?
- Examinez les différents régimes fonciers et la manière dont les individus perçoivent la sécurité en matière d'occupation foncière. Une évaluation rapide de l'occupation foncière devrait être effectuée.
- Les données sont plus pertinentes si elles ont été collectées dans le cadre d'un processus participatif, et si les groupes vulnérables (déterminés dans le cadre d'une évaluation et d'une analyse du contexte plus larges) ont été inclus. Plus la participation des résidents est large, moins les élites d'une zone de peuplement exercent une influence excessive. Les données sont valables, car les communautés et les institutions officielles ont été associées et ont approuvé les résultats. L'impact est durable, car les résidents soutiennent le processus et se sentent impliqués. Les résultats de l'énumération participative peuvent jeter les bases des phases de développement suivantes et contribuer à la mise en place de systèmes d'administration des terres plus appropriés, justes et efficaces.
- Lors de l'évaluation des besoins, posez des questions précises concernant les terres et le logement, et recoupez les réponses avec celles obtenues dans le cadre de l'évaluation rapide de l'occupation foncière. Ces questions doivent être spécifiques au contexte.
- Examinez les questions de savoir comment vous stockez, gérez et mettez à jour les données, comment vous résolvez les différends, dans quelle mesure les informations deviendront la propriété des autorités locales et comment vous prévoyez de répondre aux attentes.
- Consultez les autorités locales et les dirigeants communautaires, et coopérez avec eux.
- Faites connaître votre approche aux partenaires opérant dans le secteur du logement. Si possible, partagez vos conclusions et solutions avec les autres organismes. Il est important d'établir une méthode commune avec les partenaires du secteur.
- Veillez à ce que les solutions de logement proposées ne compromettent pas la protection (par exemple en délimitant les habitations, en évitant toute forme de danger et de surpeuplement, en affichant une signalétique en dialecte local). Des systèmes sont mis en place pour protéger les enfants non accompagnés et les jeunes femmes, et des mesures particulières sont prises pour réduire le risque de violence sexiste.
- Fournissez vos services aux populations touchées dans le lieu de leur choix afin d'assurer un relèvement à plus long terme ; il s'agira généralement de leur parcelle de terrain, leur communauté ou leur quartier.
- Dans les situations de déplacement, planifiez l'emplacement des zones d'installation de manière à promouvoir un sentiment de communauté et à renforcer la protection communautaire tout en préservant l'intimité de l'unité familiale.
- Dans les camps, prévoyez des espaces et des structures à usages multiples qui soient accueillants pour les femmes et les enfants.
- Donnez la priorité aux groupes et individus qui ont des besoins et des vulnérabilités particuliers en matière de logement et d'installation (par exemple les enfants non accompagnés,

les jeunes femmes, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes handicapées ou certains groupes marginalisés qui rencontrent des difficultés pour accéder au logement en raison de leur caste, de stigmatisations, etc.). L'aide doit être équitable et le logement ne doit pas être utilisé comme moyen de discrimination.

Ressources utiles

- [Working together for protection: housing, land and property](#) (Global Protection Cluster)
- [Housing, land and property](#) (Global Shelter Cluster)
- [Femmes, filles, garçons et hommes. Des besoins différents, des chances égales](#) (CPI)
- [Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire](#) (CPI)
- [Lignes directrices relatives à l'évaluation rapide du régime foncier pour la planification des interventions après une catastrophe](#) (Fédération internationale)
- [«Éléments minimums» des approches de cartographie communautaire dans des situations d'après-catastrophe](#) (Fédération internationale)
- [Participatory approach for safe shelter awareness \(Approche participative pour la sécurité du logement\)](#) (Fédération internationale)
- [Le Projet Sphère](#)
- [Community Engagement and Accountability Guidance](#) (Fédération internationale)



PRODUITS NON ALIMENTAIRES, TRANSFERTS MONÉTAIRES, PRODUITS ALIMENTAIRES ET MOYENS DE SUBSISTANCE

- Procédez à une analyse des risques et des avantages adaptée au contexte (questions de protection). Examinez la question de savoir si les transferts monétaires vont engendrer des risques en matière de protection pour les individus, les ménages et les communautés, aggraver les risques existants ou créer des avantages. Évaluez aussi dans quelle mesure les nouveaux risques peuvent être atténués par les communautés touchées, les acteurs humanitaires et les autorités et/ou par des activités mises en œuvre dans le cadre de programmes

- complémentaires. Déterminez quels sont les risques et les avantages des transferts monétaires, des bons, de l'aide en nature ou d'un soutien non financier (par exemple limité à la sensibilisation et à la fourniture de services).
- Prenez en compte l'âge, le genre et la diversité à toutes les phases du programme (évaluation initiale, ciblage, conception, mise en œuvre, suivi et compte rendu) afin de garantir que les personnes ayant des besoins particuliers et exposées à des risques en matière de protection soient identifiées.
- Établissez un cadre de redevabilité qui ne se limite pas à la composante monétaire des programmes et qui intègre notamment un mécanisme de retour d'informations s'appuyant sur des canaux multiples. Veillez à ce que le personnel sache comment gérer les différents types de retour d'informations, notamment en orientant les personnes vers des services et un soutien psychologiques et de protection.
- Permettez une participation équitable et représentative de tous les segments de la population, notamment les personnes les plus vulnérables et marginalisées.
- Les femmes, les filles, les garçons et les hommes bénéficient, dans des conditions d'égalité, des possibilités de subsistance. Les programmes relatifs aux moyens de subsistance devraient être adaptés aux besoins uniques des différents segments de la communauté touchée (notamment les femmes chefs de famille, les adolescentes et les adolescents, les femmes et les hommes déplacés, les personnes âgées, les victimes de violence sexuelle et les personnes handicapées).
- En collaboration avec les communautés, définissez les critères de ciblage et de sélection des participants aux projets.
- Si vous recevez des commentaires de la part d'individus ou de groupes à propos des programmes de transferts monétaires, de distribution de produits non alimentaires et/ou de vivres, veillez à les prendre en considération. La première étape consiste à rester ouvert aux commentaires: le fait d'en recevoir peut signifier que vos systèmes de communication fonctionnent. Prendre les commentaires en compte et communiquer sur la manière dont cela a été fait va permettre d'améliorer la conception des programmes et de renforcer la confiance et les relations.

Ressources utiles

- [Cash and protection](#) (The Cash Learning Partnership)
- [Protection and accountability to affected populations in Iraq](#) (Food Security Cluster)
- [Shelter and cash](#) (Groupe sectoriel du logement)
- [Community Engagement and Accountability Guidance](#) (Intranet - FedNet)



SANTÉ

- L'évaluation des besoins des communautés devrait inclure des points concernant la détermination des groupes vulnérables et marginalisés, les disparités qui existent au sein des communautés et des groupes s'agissant des besoins en matière de soins de santé, de la fourniture de ces soins et de l'accès à l'information, ainsi que les problèmes d'inégalité.
- Ventilez les données par âge, par sexe (n'oubliez pas d'intégrer les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes), par handicap et/ou par maladie chronique afin de mieux orienter les programmes et les politiques. Lors de la collecte de données ventilées par âge, placez les personnes âgées dans un groupe différent (personnes âgées de plus de 60 ans) et ne regroupez pas tous les adultes dans une même catégorie.
- Consultez les autorités locales et les dirigeants communautaires, et coopérez avec eux.
- Associez les communautés, les hommes et les femmes, notamment ceux appartenant aux groupes marginalisés, aux évaluations, à la conception et à la mise en œuvre des projets, et mettez en place des mécanismes de retour d'informations qui soutiennent l'autonomisation et qui créent des plateformes permettant de faire entendre leurs voix.
- Tenez compte des structures sociales, notamment des positions d'autorité et d'influence, ainsi que des rôles et responsabilités des femmes, des filles, des garçons et des hommes de tous âges et des autres formes de diversité.
- Veillez à ce que les activités visant à promouvoir la couverture universelle et l'équité (fondée sur les besoins) soient inclusives et non discriminatoires.
- Veillez à inclure du personnel féminin afin que les services soient culturellement adaptés aux femmes et aux filles.
- Favorisez les pratiques culturellement et socialement acceptables en matière de soutien psychologique aux communautés touchées.
- Coopérez avec vos collègues chargés de la protection pour informer les communautés et les autorités locales et nationales du droit à la santé et du lien entre la santé et les droits de l'homme. Il peut s'agir de donner des informations sur la disponibilité et l'emplacement des services de santé, les bonnes pratiques en matière de soins de santé, notamment la

santé sexuelle et procréative, ainsi que sur les moyens de réduire différents risques sanitaires tels que ceux liés à la violence sexuelle.

- Recommandez la mise en place d'un code de conduite que le personnel médical devra signer et auquel il sera formé.
- Mettez en place un cadre de redevabilité, notamment un mécanisme de retour d'informations à canaux multiples. Veillez à ce que le personnel sache comment gérer les différents types de retour d'informations notamment en orientant les personnes vers des services et un soutien psychologiques et de protection.

Ressources utiles

- [Intégration du genre et de la diversité dans la santé communautaire – Note d'orientation](#) (Fédération internationale)
- [Boîte à outils sur les premiers secours et la santé à base communautaire \(PSSBC\)](#) (Fédération internationale)
- [Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence](#) (CPI)
- [Protection mainstreaming in health](#) (Protection Thematic Group)
- [Community Engagement and Accountability Guidance](#) (Fédération internationale)



EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

- Veillez à ce que les évaluations des besoins en services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène prennent en compte l'accessibilité des groupes vulnérables (déterminés comme tels dans le cadre d'une analyse du contexte) au sein des communautés touchées.
- Ventilez les données par âge, par sexe et par handicap en tenant compte des personnes lesbiennes, gays, transgenres et intersexes.
- Associez les communautés, les hommes et les femmes, notamment ceux appartenant aux groupes marginalisés, aux évaluations, à la conception et à la mise en œuvre des projets.
- Tenez compte des structures sociales, notamment des positions d'autorité et d'influence, ainsi que des rôles et responsabilités des femmes, des filles, des garçons et des hommes de tous âges et des autres formes de diversité. Il est important de rencontrer non seulement les chefs communautaires traditionnels mais

aussi les personnes (femmes, enfants, personnes âgées et personnes handicapées) qui peuvent ne pas être intégrées dans les processus de prise de décision ordinaires.

- Veillez à ce que la fourniture des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène soit fondée sur les besoins et soit inclusive et non discriminatoire.
- Veillez à ce que l'assistance soit accessible à tous, fournissez un soutien fondé sur les besoins et non sur la simple couverture d'une région géographique. Évitez toute forme de discrimination directe ou indirecte. Par exemple, si les installations sanitaires mises en place ne sont pas accessibles aux personnes en chaise roulante, ce service n'est pas fourni correctement. Les services ou l'assistance doivent être fournis en toute sécurité et ne pas exposer les personnes à un quelconque danger.
- Analysez et prenez en compte la répartition des rôles entre les sexes au sein des ménages et des communautés ainsi que les besoins différents des femmes, des filles, des garçons et des hommes en termes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène.
- Répondez aux besoins particuliers des femmes et des filles en âge de procréer en matière d'hygiène en tenant compte de leurs besoins dans l'élaboration et la construction de toilettes et d'installations sanitaires et en leur fournissant des kits d'hygiène adaptés aux particularités culturelles.
- À toutes les étapes du projet, consultez en priorité les filles et les femmes, en particulier s'agissant de l'emplacement et de la conception des points d'eau, des douches et des toilettes, afin de réduire le temps d'attente et le temps passé à la collecte d'eau, et de limiter les actes de violence.
- Veillez à ce que des femmes soient présentes dans les équipes d'évaluation et d'interprétation et que ces équipes soient constituées en tenant compte du contexte.
- Mettez en place un cadre de redevabilité, notamment un mécanisme de retour d'informations à canaux multiples. Veillez à ce que le

personnel sache comment gérer les différents types de retour d'informations, notamment en orientant les personnes vers des services et un soutien psychologiques et de protection.

- Les points d'eau, les mécanismes de distribution et les procédures de maintenance doivent être accessibles aux femmes et aux enfants, notamment ceux ayant une mobilité réduite.
- Les toilettes publiques et les cabines de douche pour les femmes, les filles, les garçons et les hommes doivent être situés dans des lieux sûrs, tenir compte des particularités culturelles, permettre de préserver l'intimité, être bien éclairés et être accessibles aux personnes handicapées.
- Encouragez une représentation égale des femmes et des hommes dans les comités et dans les formations afin que tous les utilisateurs des infrastructures en aient la même maîtrise. Associez les hommes aux programmes de promotion de l'hygiène.
- Consultez les autorités locales et les dirigeants communautaires, et coopérez avec eux.
- Consultez les autres fournisseurs de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et les organisations qui travaillent dans des domaines connexes tels que la santé ou le logement afin de convenir des normes et d'éviter les doublons.

Ressources utiles

- [The International Federation software tools for long-term water and sanitation programming](#) (Fédération internationale)
- [Manuel pas-à-pas sur PHAST](#) (OMS)
- [WASH Programmes: Quick guide on how to address protection](#) (Global Protection Cluster)
- [La problématique hommes-femmes dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de la promotion de l'hygiène – Note d'orientation](#) (Fédération internationale)
- [Community Engagement and Accountability Guidance](#) (Fédération internationale)



couverture © Ibrahim Malla/IFRC, IFRC, Stephen Ryan/IFRC

Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Case postale 303
CH-1211 Genève 19
Suisse

Téléphone: +41 22 730 4222
Téléfax: +41 22 730 4200
Courriel: secretariat@ifrc.org
Site web: www.ifrc.org

Suivez-nous:

